

Zeitschrift: Défis / proJURA
Herausgeber: proJURA
Band: 4 (2006)
Heft: 13: L'Arc jurassien face à la nouvelle politique économique fédérale

Vorwort: Editorial : nouvelle politique régionale : des dangers et des promesses
Autor: Crevoisier, Jean-Claude

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

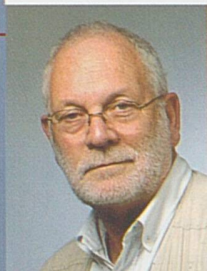
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Editorial



par
**Jean-Claude
Crevoisier**

Président
du Groupe de
concertation
des régions
de montagne
de l'Arc jurassien

Quatrième année.
Paraît 4 fois/an.
Abonnement annuel:
CHF 60.-
Prix du numéro:
CHF 17.-
Annonces
publicitaires:
Secrétariat
de l'ADIJ
Moutier
N° ISSN:
1660-9050

Photos couverture:
Absolutvision.com

Nouvelle politique régionale: des dangers et des promesses

La Confédération a défini ce que sera sa nouvelle politique régionale (NPR), une politique qui va en particulier bouleverser les pratiques actuelles des régions de montagne (régions LIM). Certes le projet doit encore être discuté aux Chambres fédérales. Celles-ci pourraient encore modifier l'un ou l'autre des articles de la loi qui leur est proposée. Mais les pesanteurs idéologiques comme la composition politique du Parlement fédéral rendent peu vraisemblable un maintien de certaines dispositions et des outils qui figuraient dans la Loi sur l'aide aux investissements dans les régions de montagne (LIM) et dans l'Arrêté Bonny, une législation dont l'Arc jurassien a pu largement bénéficier jusqu'à ce jour.

Le principe fondateur de cette nouvelle politique, c'est l'encouragement de l'innovation, de la création de valeur ajoutée et de la compétitivité comme condition du développement régional. La notion d'attractivité disparaît totalement des objectifs de cette politique. Exit donc les aides aux investissements qui assuraient cette qualité aux régions périphériques. Et pourtant, celles-ci doivent continuer de soigner leur attractivité résidentielle prioritairement pour éviter tout dépeuplement et même pour tenter d'attirer de nouveaux habitants. Elles doivent également pouvoir compter sur une attractivité économique qui leur permettrait de conserver les entreprises existantes et d'en accueillir d'autres qui devraient en particulier favoriser la diversification industrielle dont la région a besoin.

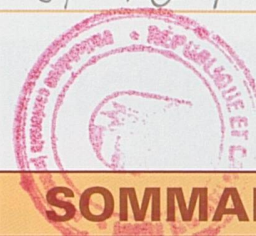
La NPR devrait donc soutenir des initiatives, des programmes et des projets répondant à des objectifs exclusifs de croissance. Prioritairement ou exclusivement? C'est l'enjeu du débat aux Chambres. De toute façon, les organismes de développement, comme les secrétariats régionaux, devront d'une part contribuer à élaborer, ainsi qu'à réaliser des stratégies de promotion pluriannuelles et d'autre part initier, coordonner autant que suivre les initiatives, programmes et projets de leur région. Que restera-t-il, dans cette optique, des collaborations entre des collectivités de l'Arc jurassien qui seraient ainsi soumises au régime unique de la concurrence?

Par ailleurs, l'Office fédéral du développement territorial a présenté, dans un rapport publié ce printemps, les grandes tendances qui déterminent l'organisation du territoire suisse. L'Arc jurassien y apparaît comme un espace interstitiel entre les deux agglomérations urbaines de la région bâloise et de l'Arc lémanique; une zone qui pourrait être écartelée et devenir totalement dépendante si les collectivités qui le composent n'anticipent pas cette évolution et ne prennent pas des mesures structurelles coordonnées pour devenir actrices de leur développement. C'est ce défi que doivent impérativement relever les cantons, les régions et les communes de l'Arc jurassien.

Prochain numéro de Défis:

« L'insoutenable fragilité du lien »
De l'effritement et de la recomposition
des liens sociaux.

Parution: juin 2006



SOMMAIRE

Editorial - Sommaire 3

LE DOSSIER

L'ARC JURASSIEN FACE À LA NOUVELLE POLITIQUE ÉCONO- MIQUE FÉDÉRALE

**La nouvelle politique régionale:
une révolution** 4

Par Henri Erard

**Le parc régional Chasseral et
«Watch Valley». Deux bons
projets de politique régionale** 8

Par André Rothenbühler

**Les menaces sur le réseau ferré
de l'Arc jurassien** 10

Par Francis Daetwyler

**Avenir des régions de montagne
neuchâteloises: nouveaux défis!** 12

Par Céline Frutiger

**Le coup de gueule:
Le temps des pirates** 17

Par Jean-Claude Crevoisier

**Les HES: des partenaires pour
la recherche appliquée
et le développement** 18

Par Fabienne Marquis Weible

**Nouvelles techniques de communication:
réseaux sans fil, internet et téléphonie** 21

Par Pierre-Robert Girardin

**Création de l'association
«Option Médiation»** 24

Par Jacques Kottelat et Marie Oberli

**La conjoncture industrielle
dans nos régions** 26

Par Jean-Paul Bovée